

commune de Pacy sur Eure

**PACY SUR EURE - RÉFECTION BANDE DE
ROULEMENT DES BRETelles ACCÈS ET SORTIE
A LA RN 13 (SECTEUR EST)**

PROCEDURE ADAPTEE

Pacy sur Eure - réfection de la bande de roulement des bretelles d'accès et de sortie à la RN 13 (secteur Est) comprenant le rabotage, réalisation d'une couche d'émulsion acide de bitume, et mise en oeuvre de béton bitumineux sur une surface d'environ 2000,00 m2

Accès au DCE : <https://demat.centraledesmarches.com/7046060>

Date limite de réception des offres : 02 mai 2019 à 12 heures.



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

REGLEMENT DE CONSULTATION

Procédure adaptée ouverte en application
du Code de la commande publique
(articles L. 2123-1 et L. 2123-1 1° du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018
et ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Pouvoir adjudicateur :

Commune de PACY SUR EURE
Hôtel de ville
Place René Tomasini
27120 PACY SUR EURE
Tél : 02 32 36 03 27

Objet :

PACY SUR EURE
BRETELLES D'ACCES ET DE SORTIE A LA RN 13
SECTEUR EST
TRAVAUX DE REFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT

DATE ET HEURE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Lundi 2 mai 2019 à 12 h 00, délai de rigueur

REGLEMENT DE CONSULTATION

1 - Nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de télécopieur, adresse électronique de l'acheteur public

Ville nouvelle de Pacy sur Eure – Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE
Tél : 02 32 36 03 27 – Fax : 02 32 36 93 19
adresse internet : www.ville-pacy-sur-eure.fr adresse email : mairie@pacy27.fr

2 - Mode de passation choisi – visite des lieux

Mode de passation :

Marché à procédure adaptée ouverte selon le code de la commande publique (ordonnance 2018-1074 et décret 2018-1075) applicable au 1er avril 2019

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande écrite par courrier ou par voie électronique, à l'adresse suivante :

mairie@pacy27.fr

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site internet de la ville :

www.ville-pacy-sur-eure.fr

ainsi que sur la plateforme de dématérialisation à l'adresse suivante :

<http://demat.centraledesmarches.com/7046060>

Visite des lieux :

Une visite des lieux est obligatoire.

Les candidats devront impérativement se rendre sur place afin de pouvoir juger de l'étendue des prestations qui leur sont demandées et des contraintes du site.

Les candidats devront signer l'attestation de visite jointe au dossier de consultation, et la remettre dans leur offre.

Une offre qui ne comporterait pas d'attestation de visite sera déclarée irrégulière.

3 - Forme du marché

Il s'agit d'un marché de travaux pour un lot unique.

4 – Lieu d'exécution des travaux

Les prestations objet du présent marché seront exécutées : bretelles d'accès et de sortie à la RN 13 – secteur Est de Pacy sur Eure.

5 - Objet du marché

Les prestations objet de la présente consultation concernent des travaux de réfection de la bande de roulement des bretelles d'accès à la RN 13 situées à Pacy sur Eure (secteur est).

6 - Durée d'exécution du marché

Le délai d'exécution est fixé à 1 mois à compter de la date de commencement des travaux mentionnée à l'ordre de service notifié à l'entreprise. Il n'est pas prévu de période de préparation de chantier. Les travaux seront à réaliser avant la fin du 1er semestre 2019.

7 - Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option ne figure dans les documents de la consultation.

8 - Modalités de transmission et de réception des offres - Langue utilisée

Les offres devront être rédigées en français. Elles seront transmises par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicataire à l'adresse suivante :

<http://demat.centraledesmarches.com/7046060>

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats .

La commune nouvelle de Pacy sur Eure, maître d'ouvrage se réserve le droit de modifier le contenu du cahier des charges au plus tard 10 jours avant la date de remise des offres. Le candidat est tenu de maintenir son offre pendant un délai 120 jours.

Elles devront être remises pour le **jeudi 2 mai 2019 à 12 h 00, délai de rigueur**

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique,
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :
Mairie de Pacy sur Eure, Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE

Après attribution, le candidat sera informé que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

9 – Documents et Justificatifs à produire

A – Justificatifs candidature :

Dossier de candidature

Pièces à produire telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

- Situation juridique :
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1) *disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics ou l'équivalent*
- Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2) *disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics ou l'équivalent*
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Etat annuel des certificats délivrés par les organismes compétents (situation sociale et fiscale) ou formulaire type Noti 2 (ancien formulaire DC7)
- Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle à jour à la date d'établissement des offres par les candidats
- Attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions aux articles L.324-9
- Capacité économique et financière :
- Le candidat devra fournir une note de présentation décrivant le chiffre d'affaire global pour les trois dernières années pour la réalisation de prestations de même nature, à défaut tout autre document que le candidat souhaiterait produire pour témoigner de ses garanties financières.
- Extrait Kbis
- RIB
- Capacité technique et professionnelle :
- Présentation des moyens humains, matériels et techniques dont le candidat dispose pour l'exécution des travaux
- Présentation d'une liste des principales références comparables à celle des travaux à réaliser, la date et les destinataires publics

B - Un projet de marché comprenant :

- l'acte d'engagement et le cahier des clauses particulières valant document unique
- le bordereau des prix unitaires – détail estimatif,
- le mémoire technique faisant mention des capacités techniques à réaliser les travaux (moyens humains, matériels de chantier), des fiches techniques descriptives des matériaux et fournitures envisagées,

- l'attestation de visite.

Le document unique valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières constitue une pièce intégrante du marché. Il ne doit être en aucun cas modifié par les candidats.

Chaque document décrit ci-dessus devra être remis daté et signé par la personne habilitée à engager la société.

10 - Jugement des offres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L. 2152-1 à L. 2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie en fonction des critères de jugement ci-dessous énoncés et hiérarchisés :

Coefficients	Critères de jugement des offres
40	Prix des prestations
60	Valeur technique

Prix de la prestation, sur la base du document intitulé « Bordereau des Prix Unitaires – Détail Estimatif » qui permettra de classer les offres pondéré à 40 %, notée de 0 à 5

la notation sera effectuée en application de la formule suivante :

$N = (P1/P2) \times 5$ dans laquelle :

N = note attribuée ;

P1 = prix proposé le plus bas

P2 = prix proposé par le candidat.

Valeur technique, sur la base du mémoire technique qui permettra de classer les offres pondéré à 60 %, notée de 0 à 5, selon les sous-critères suivants :

→ moyens matériels et humains affectés aux travaux,

→ présentation des fiches techniques descriptives des matériaux et fournitures envisagées

les deux sous-critères seront notés en application de ce qui suit :

moyens matériels et humains affectés aux travaux : note sur 3 points

3 points : satisfaisant, 2 points : moyen, 1 point : insuffisant, 0 point : absence de réponse

fiches techniques descriptives des matériaux et fournitures envisagées : note sur 2 points

2 points : satisfaisant, 1 point : insuffisant, 0 point : absence de réponse

Le candidat ayant obtenu la meilleure note sur 5 points après application des coefficients de pondération des critères prix et valeur technique, à l'issue du classement se verra attribuer le marché.

Sur la base des critères ci-dessus énoncés et après examen des offres, le pouvoir adjudicateur pourra engager si nécessaire les discussions et/ou négociations qui lui paraissent utiles avec le ou les candidats ayant présenté l'(les) offre(s) la ou les plus intéressantes et retient une offre à titre provisoire.

Les discussions et ou négociations pourront porter sur tout élément du dossier de consultation sans toutefois dénaturer l'objet de la consultation. A l'issue les candidats, ayant pris part aux discussions et ou négociations, remettent leur offre ultime.

Vérification de la régularité fiscale et sociale du candidat :

A l'issue de la procédure, le candidat à qui, le groupe de travail marché public constitué pour cette opération envisage d'attribuer le marché devra fournir, s'il ne les a pas déjà fournies, dans un délai de dix (10) jours à compter de la demande du pouvoir adjudicataire :

- les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique

Si le candidat retenu ne peut produire ces documents dans le délai ci-dessus, son offre sera rejetée.

11 - Contenu du dossier de la consultation à fournir au candidat par l'acheteur public

- Le présent règlement de consultation
- Le document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières (AE/CCP),
- Le bordereau des prix unitaires – détail estimatif,
- Le cadre de mémoire technique faisant mention des capacités techniques à réaliser les travaux (moyens humains, matériels de chantiers), des fiches techniques descriptives des matériaux et fournitures envisagées
- l'attestation de visite
- Le plan de situation des travaux
- Photographies

12 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires d'ordre technique et/ou administratif :

Les candidats devront transmettre impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicataire, dont l'adresse URL est la suivante :

<http://demat.centraledesmarches.com/7046060>

Les opérateurs économiques souhaitant obtenir des renseignements complémentaires nécessaires au cours de leur étude devront faire parvenir leur demande au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Une réponse sera alors adressée à toutes les sociétés ayant retiré le dossier de consultation des entreprises ou ayant téléchargé après identification 6 jours au plus tard avant la date limite des offres.

Les documents de la consultation sont communiqués aux candidats dans les 6 jours qui suivent la réception de leur demande.

13 – TRIBUNAL ADMINISTRATIF TERRITORIALEMENT COMPETENT

En cas de litige, la loi française est seule applicable.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rouen 53, avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen

Tél. 02 32 08 12 70 – Télécopie : 02 32 08 12 71

Courriel : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.

Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat).

Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

DOCUMENT UNIQUE VALANT ACTE D'ENGAGEMENT ET CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES (AE / CCP)

Procédure adaptée ouverte en application
du Code de la commande publique
(articles L. 2123-1 et L. 2123-1- 1° du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018
et ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Pouvoir adjudicataire :

COMMUNE DE PACY SUR EURE

Hôtel de ville - Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE

Tel : 02 32 36 07 27 Mail : mairie@pacy27.fr

PACY SUR EURE

**BRETELLES D'ACCES ET DE SORTIE A LA RN 13 - SECTEUR EST
TRAVAUX DE REFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT**

Marché référencé : 2019-03

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R. 2191-60 et R. 2191-61
du code de la commande publique :**

Monsieur le Maire de Pacy sur Eure

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Pacy sur Eure

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de PACY SUR EURE

Date de la délibération autorisant la personne publique à signer le marché :

Date de notification :

Entre les soussignés :

POUVOIR ADJUDICATAIRE

La Commune de Pacy sur Eure, représentée par Monsieur le maire, Jean-Jacques CHOLET, mairie de Pacy sur Eure - Place René Tomasini 27120 Pacy sur Eure

D'une Part,

Et,

CONTRACTANT(S)

(cocher la case appropriée)

Le contractant unique, soussigné :

- M./Mme..... contractant personnellement
- La société.....
RCS n°
- Représentée par..... dûment habilité(e)
adresse

- code NAFN° SIRET..... TVA intracommunautaire.....

Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après groupées :

- solidaires les unes des autres

1^{er} cotraitant :

- M./Mme..... contractant personnellement
- La société.....
RCS n°
- Représentée par..... dûment habilité(e)
adresse

- code NAFN° SIRET..... TVA intracommunautaire.....

2^{ème} cotraitant :

- M./Mme..... contractant personnellement
- La société.....
RCS n°
- Représentée par..... dûment habilité(e)
adresse

- code NAFN° SIRET..... TVA intracommunautaire.....

Le groupement, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par
dûment mandaté à cet effet conformément à la convention de mandat.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives générales et des documents qui y sont mentionnés.

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : ENGAGEMENT

Le titulaire s'engage à exécuter les prestations aux conditions stipulées par le présent marché.

Article 2 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la réfection de la bande de roulement des bretelles d'accès et de sortie de la RN 13 en secteur Est de Pacy sur Eure.

Article 3 : DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION

Lot unique.

Article 4 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché comprennent, par ordre de priorité :

- Le présent document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières (AE/CCP),
- Le bordereau des prix unitaires – détail estimatif,
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de travaux, tel qu'approuvé par l'arrêté du 08 septembre 2009,
- le mémoire technique faisant mention des capacités techniques à réaliser les travaux (moyens humains, matériels de chantier), des fiches techniques descriptives des matériaux et fournitures envisagées
- l'attestation de visite
- le plan de situation des travaux

Article 5 : DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

5.1 Précautions particulières

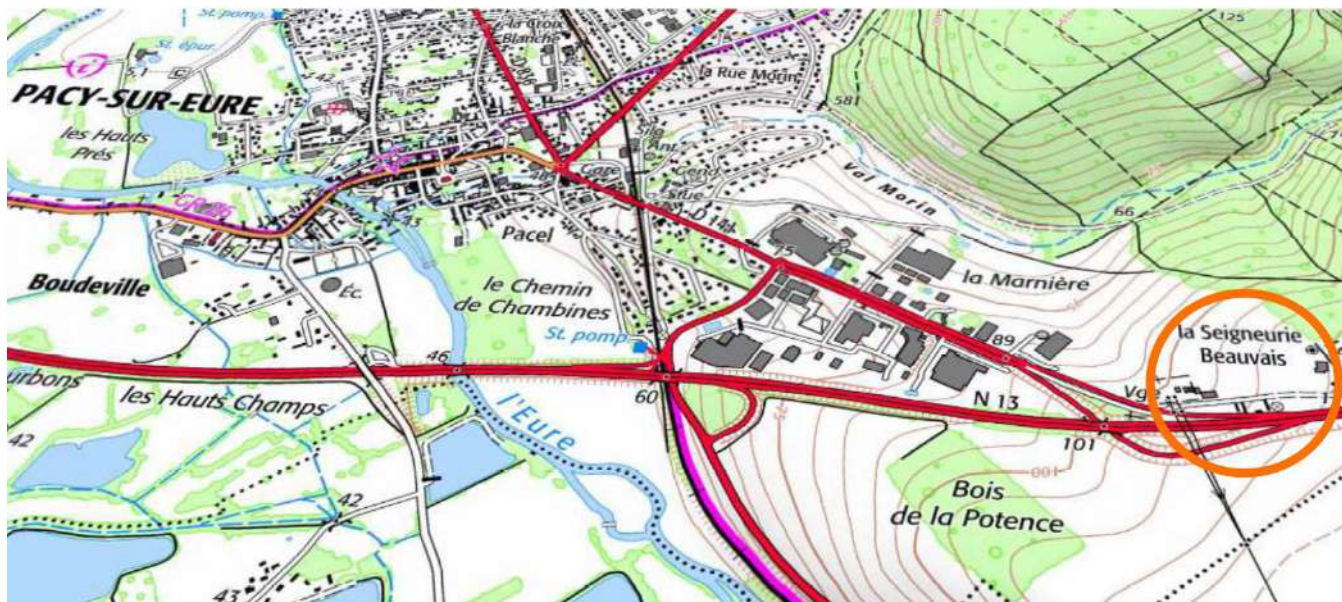
L'Entrepreneur prendra toutes les dispositions qui sont en son pouvoir pour limiter les nuisances, tant pour les riverains que pour les services d'urgence.

L'Entrepreneur veillera à ce que toutes mesures soient présentes pour limiter les risques aux usagers.

Il veillera également à la bonne tenue du chantier en matière d'hygiène et de sécurité.

5.2 Description des travaux

La commune de Pacy sur Eure souhaite procéder à des travaux de réfection de la bande de roulement des bretelles d'accès et de sortie situées en secteur Est de Pacy sur Eure selon le plan de situation ci-dessous.



CONSISTANCE ET DEROULEMENT DES TRAVAUX :

Situation des travaux :

- bretelle d'accès Est / sens Pacy sur Eure → Paris (section AB sur plan des travaux)
- bretelle d'accès Est / sens Paris → Pacy sur Eure (section CD sur plan des travaux)

Travaux de préparation et signalisation temporaire :

- installation de chantier, amenée, transfert et repli des matériels
- mise en place d'une signalisation temporaire comprenant la neutralisation du chantier et déviations adaptées

Nature des travaux :

- rabotage de la chaussée sur une épaisseur de 6 centimètres compris évacuation des produits en recyclage et nettoyage de la forme
- réalisation d'une couche à l'émulsion acide de bitume dosée à 65%
- fourniture, mise en oeuvre de béton bitumineux 0/10 de roche massive

sur une épaisseur de 6 centimètres compris compactage et fermeture des joints à l'émulsion et sablage

Article 6 : DUREE DU MARCHE ET DELAI D'EXECUTION

Le marché est conclu pour une durée courant de la date de notification du démarrage des travaux par ordre de service notifié au titulaire, jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des travaux donnant lieu à la réception dans les conditions de l'article 41 du CCAG applicable au marchés de travaux.

Le délai d'exécution est fixé à 1 mois à compter de la date de commencement des travaux mentionnée à l'ordre de service notifié à l'entreprise.

Il n'est pas prévu de période de préparation de chantier.

Article 7 : VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option ne figure dans les documents de la consultation.

Article 8 : DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE - MONTANT DU MARCHE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au contractant dans un délai de 120 jours qui court à compter de la date limite de l'offre.

Les travaux sont rémunérés par application aux quantités réellement exécutées au bordereau des prix unitaires – détail estimatif.

Le prix global résulte du bordereau des prix unitaires – détail estimatif :

Montant global hors TVA : Euros.....(en chiffres)

TVA au taux de 20,00% : Euros.....(en chiffres)

Montant TVA incluse : Euros.....(en chiffres)

Soit (en lettres).....Euros TTC

Article 9 : FORME ET CONTENU DES PRIX

Le prix est ferme et définitif, non actualisable et non révisable.

Article 10 : MODE ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Le marché sera financé par fonds propres de la commune.

Le mode de règlement utilisé est le virement bancaire après mandat administratif.

Le paiement sera effectué dans un délai de 30 jours à compter de la réception des demandes de paiement par la :

Mairie de Pacy sur Eure – place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE

Les demandes de paiement seront présentées selon les conditions prévues à l'article 13.1 du CCAG-Travaux et seront établies en un original

Dispositions applicables en matière de facturation électronique :

Outre les mentions légales, les factures électroniques transmises par le titulaire et le(s) sous-traitant(s) admis au paiement direct comportent les mentions suivantes :

- 1° La date d'émission de la facture ;
- 2° La désignation de l'émetteur et du destinataire de la facture ;
- 3° Le numéro unique basé sur une séquence chronologique et continue établie par l'émetteur de la facture, la numérotation pouvant être établie dans ces conditions sur une ou plusieurs séries ;
- 4° En cas de contrat exécuté au moyen de bons de commande, le numéro du bon de commande ou, dans les autres cas, le numéro de l'engagement généré par le système d'information financière et comptable de l'entité publique ;
- 5° Le code d'identification du service en charge du paiement ;
- 6° La date de livraison des fournitures ou d'exécution des services ou des travaux ;
- 7° La quantité et la dénomination précise des produits livrés, des prestations et travaux réalisés ;
- 8° Le prix unitaire hors taxes des produits livrés, des prestations et travaux réalisés ou, lorsqu'il y a lieu, leur prix forfaitaire ;
- 9° Le montant total hors taxes et le montant de la taxe à payer, ainsi que la répartition de ces montants par taux de taxe sur la valeur ajoutée, ou, le cas échéant, le bénéfice d'une exonération ;
- 10° Le cas échéant, les modalités particulières de règlement ;
- 11° Le cas échéant, les renseignements relatifs aux déductions ou versements complémentaires.

Elles comportent également le numéro d'identité de l'émetteur (ou à défaut, son identifiant) et celui du destinataire de la facture.

Le dépôt, la transmission et la réception des factures électroniques sont effectués exclusivement sur le portail de facturation Chorus Pro. Lorsqu'une facture est transmise en dehors de ce portail, la personne publique peut la rejeter après avoir rappelé cette obligation à l'émetteur et l'avoir invité à s'y conformer.

La date de réception d'une demande de paiement transmise par voie électronique correspond à la date de notification du message électronique informant l'acheteur de la mise à disposition de la facture sur le portail de facturation (ou, le cas échéant, à la date d'horodatage de la facture par le système d'information budgétaire et comptable de l'Etat pour une facture transmise par échange de données informatisé).

En cas de retard de paiement, le titulaire a droit au versement d'intérêts moratoires, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Le comptable assignataire des paiements est :

Monsieur le Trésorier Principal de Pacy sur Eure

La commune se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants en euros (*joindre un RIB*) :

Compte ouvert au nom de :

Désignation du compte à créditer :

Établissement :

Agence :

Adresse :

N° du compte :

Code Banque

Code guichet

Clé RIB

Article 11 : PÉNALITÉS DE RETARD

Les pénalités de retard seront calculées conformément au CCAG applicable aux marchés publics de travaux.

Article 12 : RESILIATION

Il est fait application du CCAG applicable aux marchés publics de travaux.

Article 13 : DÉROGATIONS AU CCAG

Néant.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait à, en un seul exemplaire original, le

Le Titulaire,

(Nom, qualité, signature et cachet)

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Fait à Pacy sur Eure, le.....

Le Maire,

Jean-Jacques CHOLET

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé,

Ou remis contre récépissé,

Le

Par le titulaire destinataire



PACY- sur-EURE
Bretelles d'accès et sortie à la RN 13
Réfection de la bande de roulement

BORDEREAU DES PRIX – DETAIL ESTIMATIF

N° Prix	Désignation	Unités	Quantités	PU HT	Dépenses HT
1	Forfait installation de chantier, amenée, transfert sur les deux bretelles et repli du matériel. Le forfait :	Forfait	1,00		- €
2	Mise en place de signalisation temporaire comprenant la neutralisation du chantier à partir de la RD 836 pour le sens Pacy-Paris et à partir de la RN 13 dans le sens Paris-Pacy, la mise en place d'une déviation à partir du giratoire de la Patte d'Oie avec la RD 181 (sens Pacy-Paris), une information routière dans le sens Pacy-Paris pour rejoindre la bretelle de St Aquilin Le forfait :	Forfait	1,00		- €
3	Rabotage de chaussée existante sur 6 cm d'épaisseur compris évacuation des produits en recyclage et nettoyage de la forme. Le mètre carré :	m ²	1 900,00		- €
4	Réalisation d'une couche à l'émulsion acide de bitume dosée à 65% Le mètre carré :	m ²	1 900,00		- €
5	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux 0/10 de roche massive sur 6 cm d'épaisseur compris compactage et fermeture des joints à l'émulsion de bitume et sablage. Le mètre carré :	m ²	1 900,00		- €
				Total HT	- €
				TVA 20%	- €
				Total TTC	- €

valeur avril 2019

A Pacy-sur-Eure, le
Le Maire

A le
L'entrepreneur
(signature et cachet)

Jean-Jacques CHOLET



MEMOIRE TECHNIQUE

Marché public passé selon la procédure adaptée ouverte
en application du Code de la commande publique
(articles L. 2123-1 et L. 2123-1 1° du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018
et ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Personne publique :

Commune de Pacy sur Eure
Arrondissement des Andelys
Mairie de Pacy sur Eure

27120 PACY SUR EURE

Objet de la consultation :

PACY SUR EURE
BRETELLES D'ACCES SORTIE A LA RN 13
SECTEUR EST
TRAVAUX DE REFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT

version 1

MEMOIRE TECHNIQUE

Pacy sur Eure / bretelles d'accès et sortie de la RN 13 (secteur Est)
Travaux de réfection de la bande de roulement

PACY SUR EURE
BRETelles D'ACCES ET SORTIE A LA RN 13 (SECTEUR EST)
TRAVAUX DE REFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT

MEMOIRE TECHNIQUE

1) moyens matériels et humains affectés aux travaux

description des moyens matériels (à compléter) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

description des moyens humains (à compléter) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

2) fiches techniques descriptives des matériaux et fournitures envisagées

fiches descriptives des matériaux et fournitures (documents en annexe selon liste ci-dessous) :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

MEMOIRE TECHNIQUE

Pacy sur Eure / bretelles d'accès et sortie de la RN 13 (secteur Est)
Travaux de réfection de la bande de roulement



ATTESTATION DE VISITE

**Commune de Pacy sur Eure
Arrondissement des Andelys**

**Mairie de Pacy sur Eure
Place René Tomasini
27120 PACY SUR EURE**

Objet de la consultation :

**PACY SUR EURE
BRETelles D'ACCES ET DE SORTIE A LA RN 13 (SECTEUR EST)
TRAVAUX DE REFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT**

Je soussigné(e).....,

Agissant au nom et pour le compte de la société :.....

Adresse :

Atteste avoir procédé, conformément à l'article 2 du règlement de consultation applicable au marché cité en objet, à la visite préalable des bretelles d'accès à la RN 13 – secteur Est de Pacy sur Eure.

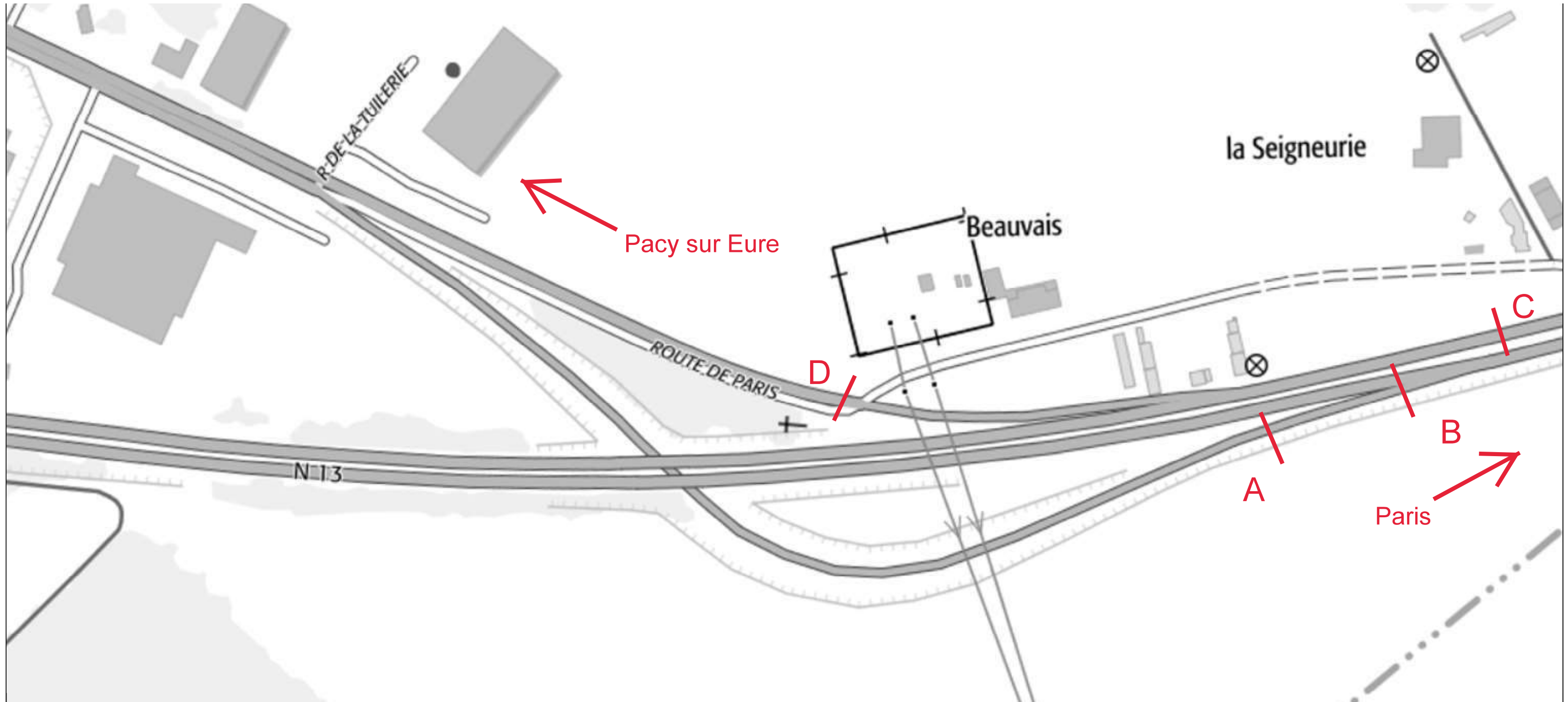
Nom et signature du représentant de l'entreprise

à Pacy sur Eure, le

Pacy sur Eure

Réfection de la bande de roulement des bretelles d'accès et sortie à la RN 13 (secteur Est)

PLAN DES TRAVAUX



Pacy sur Eure

Réfection de la bande de roulement des bretelles d'accès et sortie de la RN 13 (secteur Est)

VUE AERIENNE





PHOTOGRAPHIES

Marché public passé selon la procédure adaptée ouverte
en application du Code de la commande publique
(articles L. 2123-1 et L. 2123-1 1° du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018
et ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018)

Personne publique :

Commune de Pacy sur Eure
Arrondissement des Andelys
Mairie de Pacy sur Eure

27120 PACY SUR EURE

Objet de la consultation :

PACY SUR EURE
BRETELLES D'ACCES SORTIE A LA RN 13
SECTEUR EST
TRAVAUX DE REFECTION DE LA BANDE DE ROULEMENT

Pacy sur Eure

Réfection de la bande de roulement - bretelle d'accès à la RN 13 (secteur Est)

PHOTOGRAPHIE / voie de circulation Pacy - Paris



Pacy sur Eure

Réfection de la bande de roulement - bretelle de sortie RN 13 (secteur Est)

PHOTOGRAPHIE / voie de circulation Paris - Pacy sur Eure



PHOTOGRAPHIES – Version 1

Pacy sur Eure / bretelles d'accès et sortie de la RN 13 (secteur Est)

Travaux de réfection de la bande de roulement